

INFORMATION SUR LE TRAITEMENT DE VOS DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Dans le cadre de l'Enquête Publique portant sur la Révision Générale n° 1 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal d'Angers Loire Métropole

En application notamment de la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, la Communauté Urbaine Angers Loire Métropole vous informe que vos données personnelles, telles que votre identité, vos coordonnées ainsi que toutes les informations que vous aurez volontairement communiquées font l'objet d'un traitement de données par la Communauté Urbaine Angers Loire Métropole et ce uniquement à des fins d'organisation de l'enquête publique portant sur la révision générale n° 1 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal d'Angers Loire Métropole.

Ces données sont obligatoires pour permettre à la Communauté Urbaine Angers Loire Métropole de réaliser cette enquête publique, en application des articles L. 123-1 et suivants et R. 123-1 et suivants du Code de l'environnement et des articles L. 153-19 et suivants et R. 153-8 et suivants du Code de l'urbanisme.

Les données traitées sont consultables sur le site internet d'Angers Loire Métropole dédié à la révision générale n° 1 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal et sur support papier, au siège d'Angers Loire Métropole et à la mairie du lieu de recueil des informations. Les données seront également annexées à la délibération d'approbation de la révision générale, qui sera publiée au Recueil des Actes Administratifs et consultable sur le site internet d'Angers Loire Métropole dédié à la révision générale n° 1 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

Les données seront conservées pendant une durée maximale de dix ans, à compter de la date de la délibération d'approbation de la révision générale.

Conformément à la loi française Informatique et Libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement européen 2016/679, vous pouvez demander à accéder aux informations qui vous concernent pour en obtenir une copie, pour les faire rectifier ou supprimer, pour vous opposer à leur traitement par la Communauté Urbaine Angers Loire Métropole ou en demander la limitation. Vous pouvez définir les conditions d'utilisation, de conservation et de communication de vos données à caractère personnel en cas de décès.

Pour exercer vos droits ou pour toute question relative à ce traitement, vous pouvez contacter le Délégué à la protection des données par courrier électronique à l'adresse suivante dpo@angersloiremetropole.fr.

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés.